

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 14 FÉVRIER 2025

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 14 FÉVRIER 2025

ORDRE DU JOUR

9H : OUVERTURE DE LA SÉANCE

EXAMEN DES RAPPORTS AVEC DÉBATS

RAPPORT 102

➔ **RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

RAPPORT 203

➔ **CRÉATION D'UNE ANTENNE PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ (PASS) EN SAÔNE-ET-LOIRE**

RAPPORT 204

➔ **HIPPOCRATE 71**

Maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire

RAPPORT 101

➔ **AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE AU PROFIT DE DÉPARTEMENTS DE FRANCE POUR VENIR EN AIDE À MAYOTTE**

Information

RAPPORT 110

➔ **BAIL EMPHITHÉOTIQUE ADMINISTRATIF ENTRE LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE ET L'ASSOCIATION LE PRADO BOURGOGNE POUR LA RÉALISATION D'UN VILLAGE D'ENFANTS À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL**

RAPPORT 112

➔ **RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

Année 2024

RAPPORT 210

➔ **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE FRANCE TRAVAIL AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**

Mise à disposition d'outils et services numériques communs et d'échanges de données dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi

RAPPORT 301

➔ **RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024**

RAPPORT 403

➔ **PRÉSENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES SUR LE PATRIMOINE MONUMENTAL**

LES RAPPORTS SANS DÉBAT

RAPPORT 103

➔ **REPRESENTATION EN JUSTICE**

Information

RAPPORT 104

➔ **MARCHÉS, ACCORDS CADRES ET AVENANTS PASSÉS PAR LE DÉPARTEMENT**

Information

RAPPORT 105

➔ **INDEMNITÉS DE SINISTRE**

Information

RAPPORT 106

➔ **COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

État des lieux des travaux réalisés en 2024

RAPPORT 107

➔ **DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS**

RAPPORT 108

➔ **MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL DÉPARTEMENTAL**

Renouvellement des conventions de mise à disposition auprès de l'association Ecomusée de la Bresse Bourguignonne. Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent auprès de la Ville de Montceau-les-Mines

RAPPORT 109

➔ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL**

Emplois permanents et transformation de postes

RAPPORT 111

➔ **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS (UGAP) ET LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE ET LOIRE**

RAPPORT 201

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ**

Prolongation de la durée des conventions de co-financement des travaux aux fins d'extension et d'aménagement des locaux accueillant les Centres territoriaux de santé de Chalon-sur-Saône et Mâcon

RAPPORT 202

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ**

Contractualisations avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour le recrutement d'infirmiers en pratique avancée, et la création de Contrats de stabilisation et de coordination pour les centres de santé éligibles

RAPPORT 206

➔ **CONVENTION SUR LA COMMUNICATION PAR VOIE ÉLECTRONIQUE EN ASSISTANCE ÉDUCATIVE ENTRE LA COUR D'APPEL DE DIJON ET LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**

RAPPORT 207

➔ **OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAINT-CYR MÈRE BOITIER**

Avenant à la convention initiale signée le 18 septembre 2023

RAPPORT 208

➔ **CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE SAÔNE-ET-LOIRE (CFPPA)**

Rapport d'informations relatif à l'activité 2023 - 2024

RAPPORT 209

➔ **UNITÉ D'ACCUEIL PÉDIATRIQUE ENFANTS EN DANGER (UAPED) AU CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON**

Protocole partenarial

RAPPORT 302

➔ **POLITIQUE DE L'EAU**

Avis sur les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2028-2033 des agences de l'Eau Rhône Méditerranée et Loire Bretagne

RAPPORT 303

➔ **POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'EAU**

Actualisation du tarif des prestations proposées dans le champ concurrentiel pour 2025

RAPPORT 304

➔ **CLASSEMENT/DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER, CESSIONS ET ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN**

RAPPORT 401

➔ **COLLÈGES PUBLICS - AFFECTATION DES SUBVENTIONS RELATIVES À LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Subventions relatives à l'application de la tarification départementale de restauration au collège Pierre Paul Prud'hon à CLUNY et au collège Henri Vincenot à LOUHANS

RAPPORT 404

➔ **LAB71 - ACCUEIL D'ÉLÈVES DE L'ATELIER RELAIS DE MÂCON**

Convention avec le collège Schuman de Mâcon

RAPPORT 405

➔ **GROTTES D'AZÉ**

Convention de partenariat avec l'association de recherche et de valorisation des Grottes d'Azé et du Mâconnais-Clunisois - Avenant n°1

RAPPORT 406

➔ **GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON**

Restauration d'un mur de soutènement en pierre sèche à Vergisson - chemin du Parvis

HOMMAGES



ROBERT JACQUEMARD

Conseiller général d'Autun, décédé le 2 janvier à l'âge de 81 ans.

Un politicien-né qui avait fait ses premiers pas dans la commune d'Étang-sur-Arroux en tant que secrétaire de la mairie. Entré dans la vie communale en 1963, Robert Jacquemard est resté maire de cette commune pendant 25 ans, et en

parallèle conseiller général d'Autun pendant 30 ans.

Celui qui a aussi été vice-président du Conseil général a par ailleurs présidé un certain nombre de structures et d'associations : le SYDESL, le Comité départemental de tourisme, le Conseil d'administration du lycée forestier de Bourgogne, le Syndicat intercommunal à vocations multiples

Arroux-Braconne, le Sporting club d'Étang, le comité de jumelage... pour ne citer que celles-ci.

Plus de 50 ans d'actions et d'ambitions politiques pour son territoire et pour la Saône-et-Loire, auxquels il a mis un terme en 2014.

Une vie bien remplie pour celui qui a aussi été sapeur-pompier volontaire pendant 25 ans au centre de secours d'Étang-sur-Arroux.

Une vie récompensée par

- la médaille d'honneur régionale, départementale et communale,
- les Palmes académiques
- l'Ordre national du Mérite



ALAIN BALLOT

Conseiller départemental du canton de Blanzay depuis 2021, décédé le 6 février 2025

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que j'ai appris le jeudi 6 février 2025 à 19h, le décès de notre collègue conseiller départemental Alain Ballot, à l'âge de 70 ans.

Je pense que dans cette assemblée, nous avons été nombreux à recevoir difficilement cette nouvelle, aussi triste que soudaine.

Au-delà d'un collègue, Alain était devenu pour moi, comme pour beaucoup d'entre nous sans doute, un ami.

Les qualificatifs à son égard, par messages, dans la presse, sur les réseaux, ont largement témoigné de l'homme qu'il était.

Un homme de conviction, d'un grand courage, impliqué, passionné, engagé, loyal, compétent, attentionné, toujours souriant.

Sa bonne humeur communicative, sa gentillesse, sa volonté d'apporter son aide aux citoyens, d'aider tout simplement, auront, je crois, marqué toutes celles et tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Notre collègue Sophie le savait mieux que quiconque, puisqu'Alain avait pris sa jeune binôme sous son aile pour partager avec elle ses connaissances et sa passion pour la chose publique, à laquelle il a tout de même consacré plus de la moitié de sa vie.

Élu conseiller municipal dès 1983 dans sa commune de Saint-Eusèbe qu'il adorait tant, il en était devenu le maire en 2008. Un mandat auquel Alain a préféré mettre un terme en septembre dernier, à cause de la maladie.

Conseiller communautaire de la Communauté urbaine du Creusot Montceau, l'électricien de métier avait sa place dans cet hémicycle depuis 2021. Le conseiller départemental du canton de Blanzay siégeait au sein du groupe Saône-et-Loire Unie.

C'est ici que nous avons appris à nous connaître. Alain était un homme passionné par son territoire. Un élu de terrain, avec qui j'ai eu l'occasion de parcourir plusieurs fois son canton, pour échanger et travailler sur l'avancée de ses projets.

Il était également un homme extrêmement bienveillant et attentionné auprès des agents du Département avec lesquels il travaillait.

Je crois que je peux le dire, nous garderons tous un excellent souvenir de son mandat départemental.

REVUE DE PRESSE

Département des Côtes d'Armor

Le Télégramme

Le Département va supprimer 60 postes

Confronté à des effectifs décroissants, le Département des Côtes-d'Armor va supprimer 60 postes en trois ans. Christian Guéll, son président, a appelé le préfet de l'État à intervenir.



Préfecture de la Région Bretagne

Le budget 2025 du conseil départemental des Côtes-d'Armor doit être voté le 17 juin. Le président du conseil, Christian Guéll, a annoncé la suppression de 60 postes dans le département. Cette mesure est présentée comme nécessaire pour faire face à la baisse des dotations de l'État et à la réduction des dépenses. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Bretagne.

Département de la Haute Garonne

franceinfo: Haute-Garonne

"Nous sommes obligés d'avoir un budget à l'équilibre" : majorité et opposition s'accordent sur la réduction des effectifs au conseil départemental



Le budget 2025 du conseil départemental de la Haute-Garonne doit être voté le 17 juin. La majorité et l'opposition s'accordent à réduire le nombre de postes. Le budget 2025 du conseil départemental de la Haute-Garonne doit être voté le 17 juin. La majorité et l'opposition s'accordent à réduire le nombre de postes. Le budget 2025 du conseil départemental de la Haute-Garonne doit être voté le 17 juin.

Département de l'Hérault

Libération

«On fait comme si on allait survivre» : le département PS de l'Hérault supprime 100% de ses subventions à la culture



Le président du Département de l'Hérault, Gabriel Mesplède, a annoncé la suppression de 100% des subventions à la culture. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Occitanie.

Département des Ardennes

L'Ardennais

Budget 2025 des Ardennes : la lente agonie budgétaire d'un Département

À l'heure où beaucoup de Départements traversent les difficultés financières, celui des Ardennes a voté son budget 2025 avec une baisse des dépenses et un recours à la dette.



Le budget 2025 du conseil départemental des Ardennes a été voté le 15 décembre 2024. Le conseil a approuvé un budget de 1,1 milliard d'euros, avec une baisse de 100 millions de dépenses et un recours à la dette de 100 millions d'euros.

Département de la Gironde

ici1333

Pour faire des économies, le Département de la Gironde renonce à construire deux collèges

Le Département de la Gironde annonce sa décision de ne pas construire deux collèges. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Le président du Département Jean-Luc Clérye a annoncé la non-construction de deux collèges. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Département de l'Essonne

actuEssonne

Aides aux transports, routes, collèges... en crise, le Département de l'Essonne adopte des mesures d'économies

Près de 100 millions de dépenses de moins, le conseil départemental de l'Essonne a voté son budget 2025. Le conseil départemental de l'Essonne a voté son budget 2025 le 15 décembre 2024. Le conseil a approuvé un budget de 1,1 milliard d'euros, avec une baisse de 100 millions de dépenses et un recours à la dette de 100 millions d'euros.



Département d'Ille-et-Vilaine

Le Télégramme

« L'État nous abandonne » : les élus du département d'Ille-et-Vilaine alertent sur une situation financière intenable

Les élus du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ont alerté sur la situation financière du département. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Bretagne.



Département de Meurthe-et-Moselle

RI

Meurthe-et-Moselle

Le Département met fin à ses aides pour la téléassistance et le portage des repas

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a voté la suppression des aides pour la téléassistance et le portage des repas. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Grand-Est.



Département de la Nièvre

leParisien

Restrictions budgétaires : dans la Nièvre, les élus en colère se retrouvent... à Poil !

Les élus du conseil départemental de la Nièvre ont protesté contre les restrictions budgétaires. Le conseil départemental se réunira le 17 juin à 14 heures à la préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Département de la Loire-Atlantique

ouest france

Loire-Atlantique

Budget du Département : Qui gagne, qui perd ?

Le conseil départemental de la Loire-Atlantique a voté son budget 2025. Le conseil a approuvé un budget de 1,1 milliard d'euros, avec une baisse de 100 millions de dépenses et un recours à la dette de 100 millions d'euros.

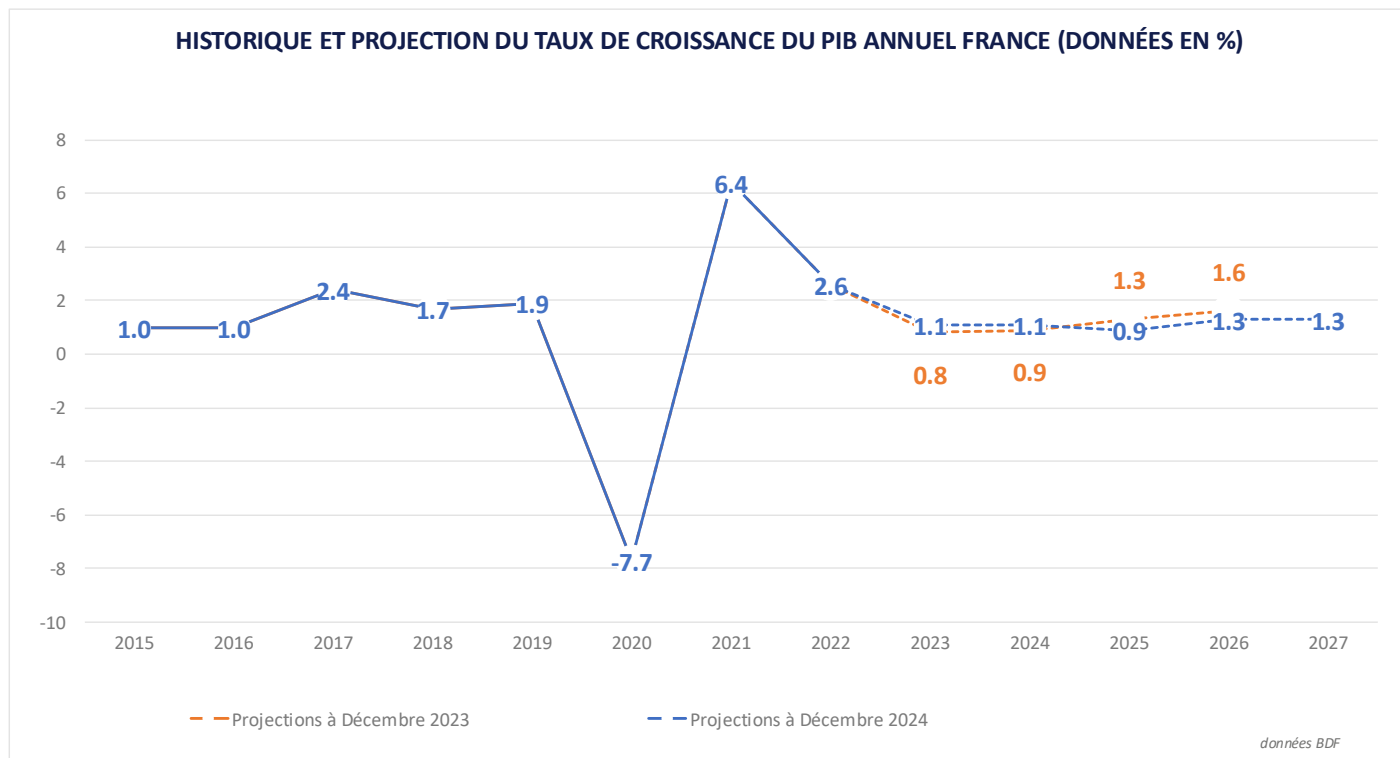


1 | UNE SITUATION ÉCONOMIQUE TÊNUE MAIS QUI RESTE FRAGILE

avec des effets attendus de la baisse de l'inflation et le maintien des taux d'intérêts

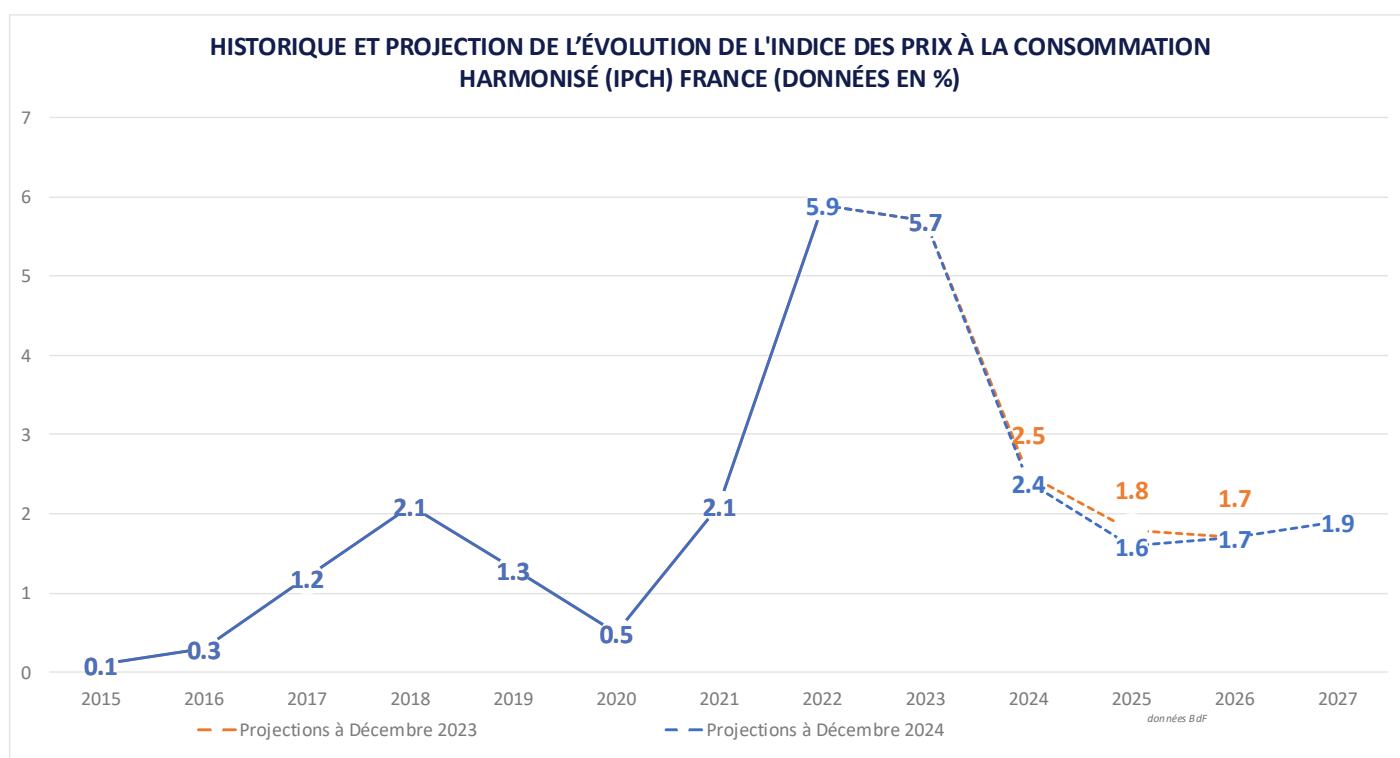
➔ UNE REPRISE ÉCONOMIQUE MOINS FORTE QU'ANTICIPÉE

La croissance économique reste portée par la demande intérieure, même si cette dernière est en baisse



➔ UNE REPRISE ÉCONOMIQUE MOINS FORTE QU'ANTICIPÉE

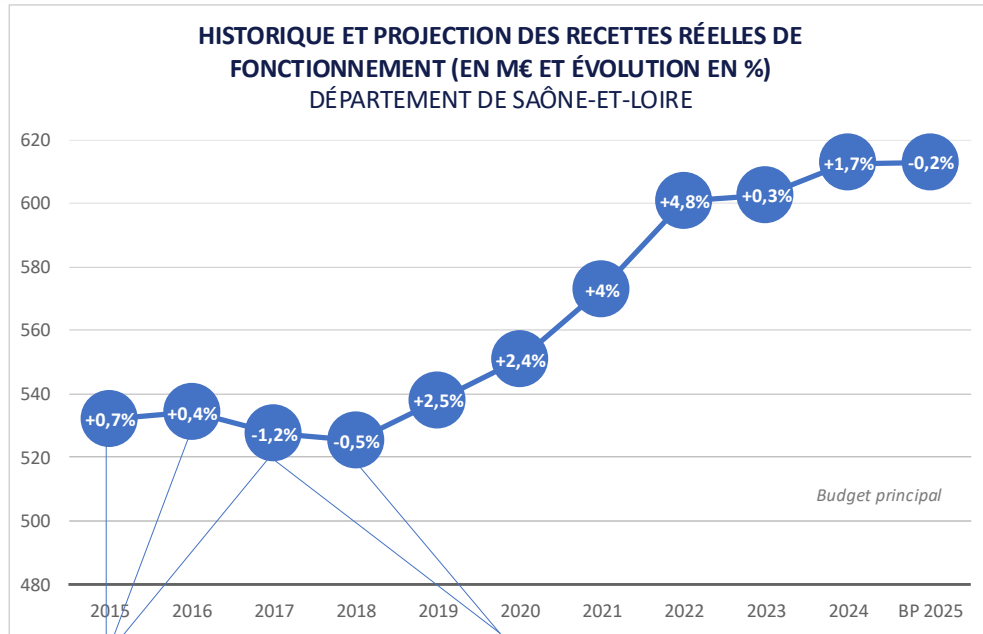
Vers une stabilisation de l'inflation



2

LES RECETTES DU DÉPARTEMENT AFFECTÉES PAR UNE CROISSANCE ATONE EN 2024 et le redressement des finances publiques dès 2025

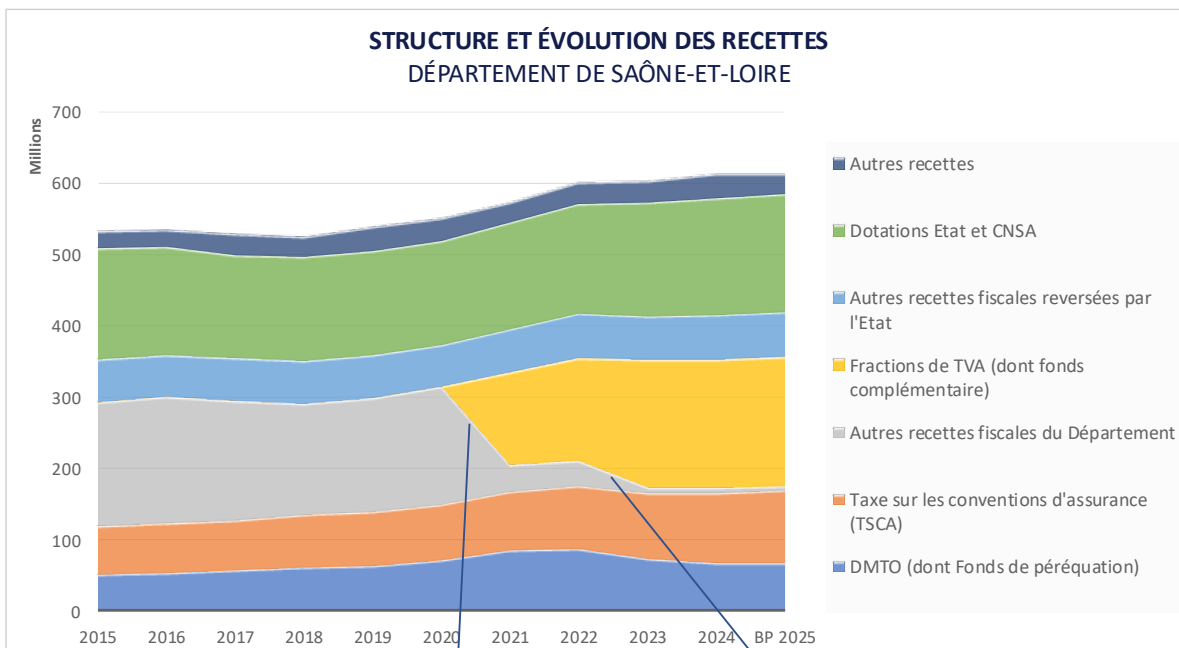
➔ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2024



Contribution redressement finances publiques (DGF)

Transfert d'une part de CVAE à Région compensant transfert transports scolaires

➔ LES RECETTES SERONT PORTÉES EN 2025 PAR LES DMTO, LIÉS À LA REPRISE PROGRESSIVE DU MARCHÉ IMMOBILIER ET PAR LA TAXE SUR LES ASSURANCES



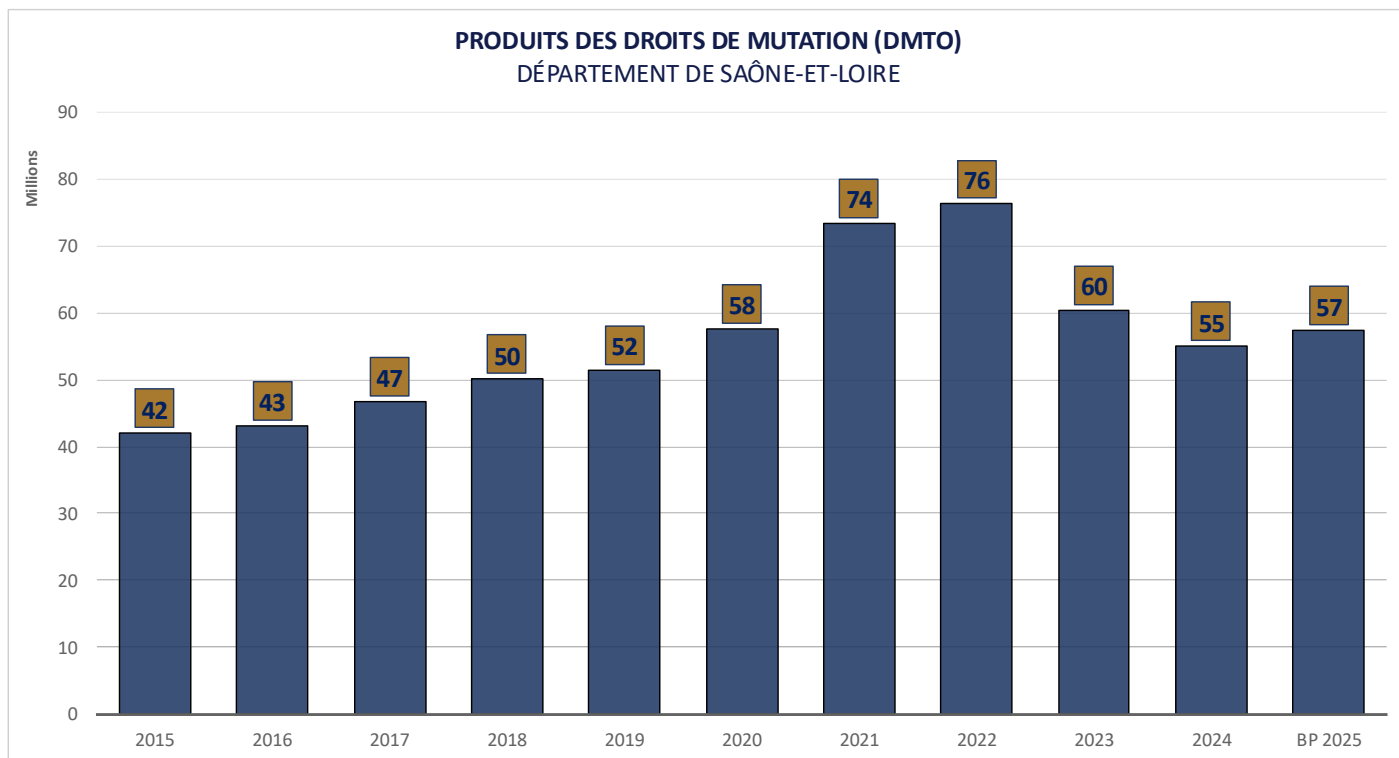
BP 2025 / exécuté 20:

- 18,1%
- +1,2%
- 0,0%
- +0,2%
- +4,4%
- 2,5%
- 0,7%

Transfert TFB remplacée par Fraction TVA

Transfert CVAE remplacée par Fraction TVA

➔ **VERS LA FIN D'UN CYCLE BAISSIER DU MARCHÉ IMMOBILIER EN 2023, UNE REPRISE ATTENDUE DES DROITS DE MUTATION À TITRE ONÉREUX (DMTO)**

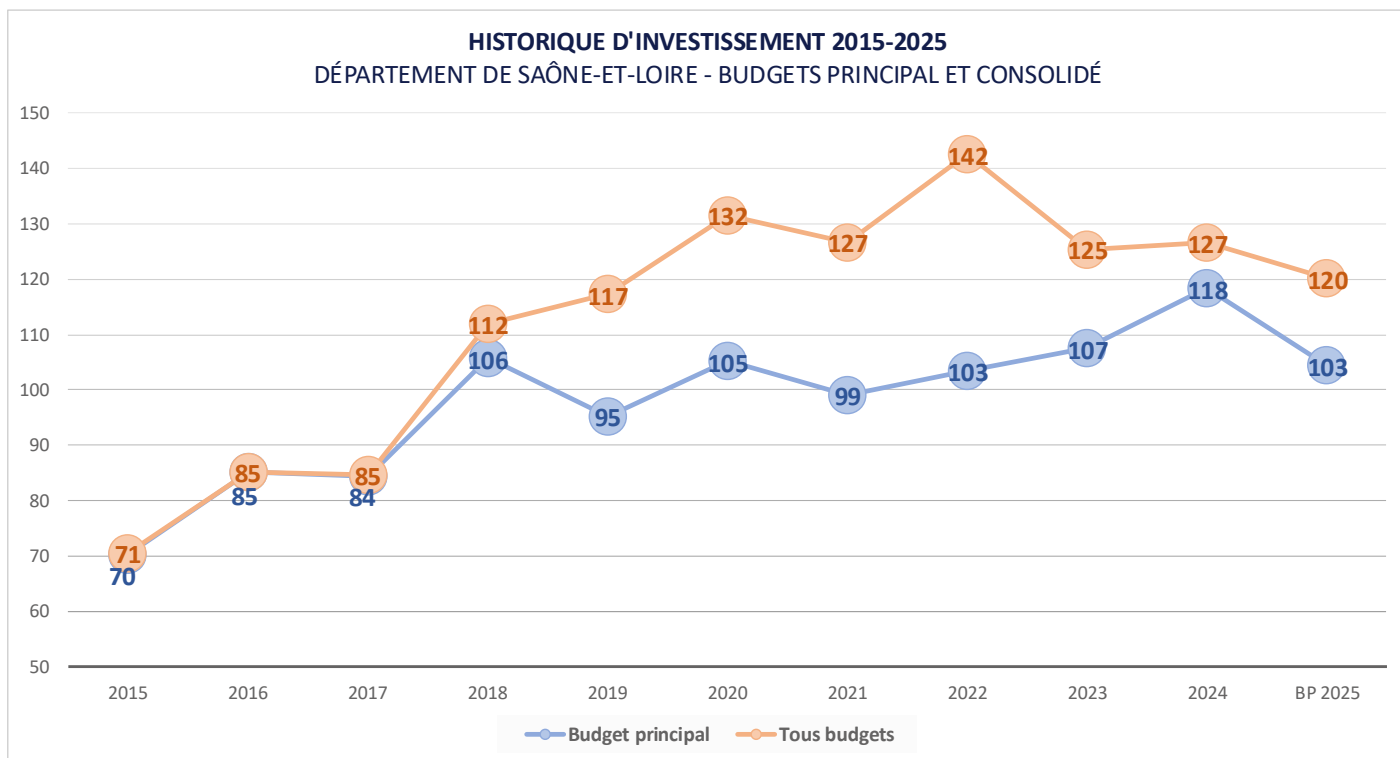


3 | Malgré un contexte politique et économique très incertain
LE DÉPARTEMENT MAINTIEN SA VOLONTÉ D'AGIR POUR SON TERRITOIRE

➔ **DES BESOINS PRÉGNANTS, VOIRE ACCENTUÉS PAR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DÉGRADÉE DANS LE TERRITOIRE**

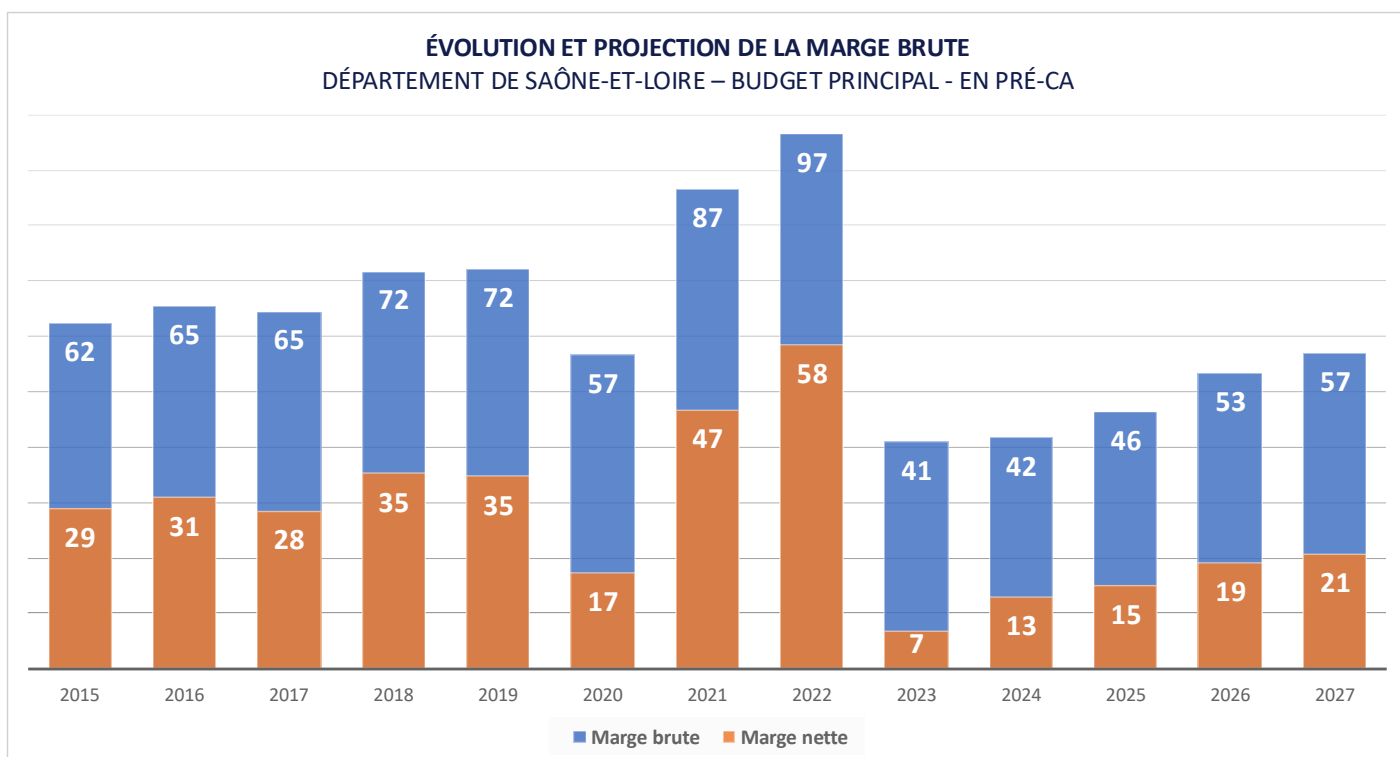
INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA			COLLÈGES
MAINTIEN À DOMICILE			ATTRACTIVITÉ (ASSOCIATIONS, SPORTS, CULTURE)
PLAN ENFANCE			VIE DU RÉSEAU THD / FIBRE
DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ			ROUTES / RCEA
SOUTIEN AU SDIS			AGRICULTURE
SOUTIEN AUX TERRITOIRES			PLAN ENVIRONNEMENT

➔ **UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE ET PRÉPARER L'AVENIR**

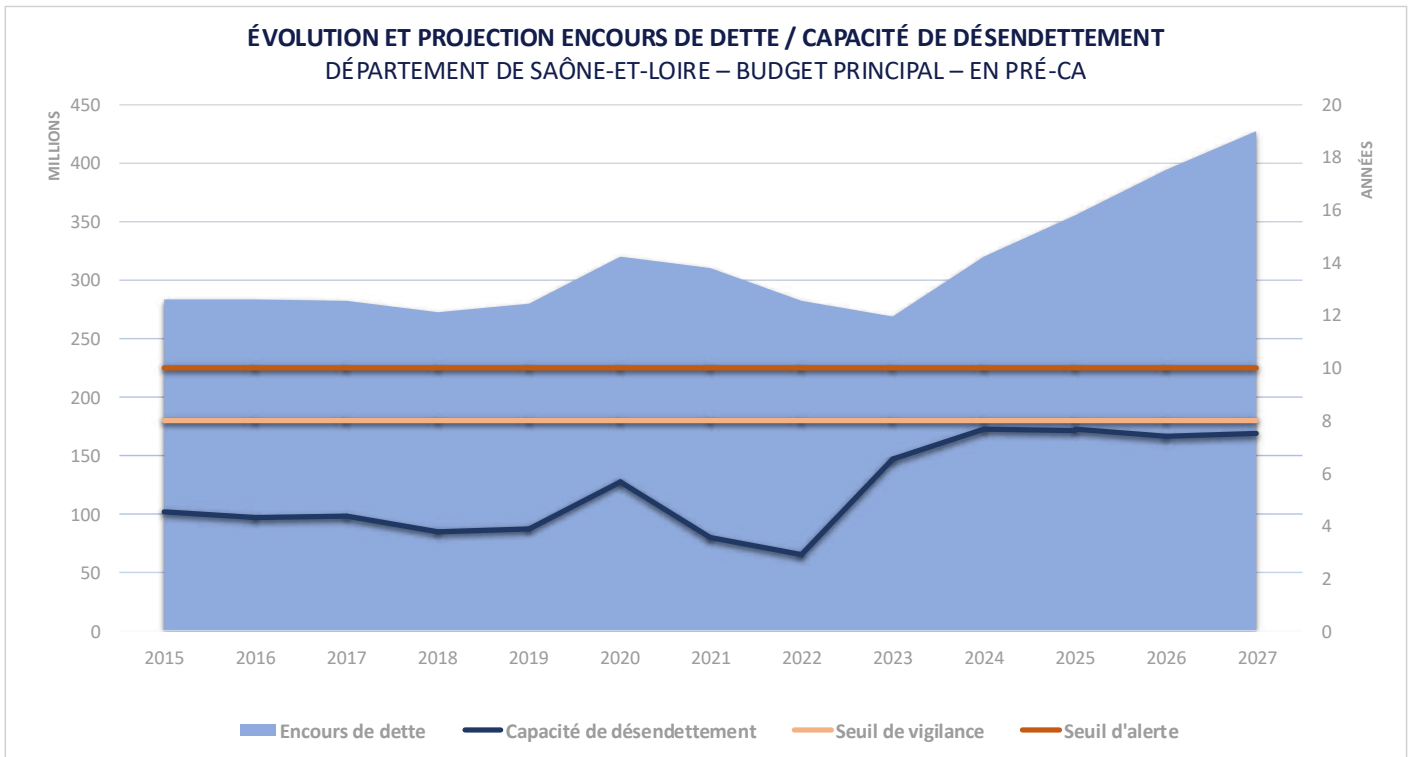


4 | Après la dégradation de sa situation financière en 2023, **LES ACTIONS ENGAGÉES COURANT 2024 ET POUR 2025 PERMETTENT DE RESTER SOUTENABLE À MOYEN TERME**

➔ **LA MARGE BRUTE DU DÉPARTEMENT S'AMÉLIORE PAR LA MAÎTRISE DES DÉPENSES POUR ASSURER LA SOUTENABILITÉ À MOYEN TERME**



➔ **UN RECOURS À L'ENDETTEMENT POUR SOUTENIR LE BESOIN D'INVESTISSEMENT ET UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT MAÎTRISÉE**





SANTÉ - SOLIDARITÉ

RAPPORT 203

CRÉATION DE L'ANTENNE PASS À CHALON-SUR-SAÔNE

Penser l'offre de soins dans sa globalité est un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu démographique, d'aménagement du territoire et d'attractivité. En offrant la possibilité aux jeunes de pouvoir effectuer leur première année de médecine en Saône-et-Loire tout de suite après le baccalauréat, le Département entend faciliter l'accès aux enseignements en santé pour les jeunes de Saône-et-Loire et créer les conditions d'un retour des professionnels à l'issue de leurs études.

Cette première année de médecine, le PASS - Parcours accès spécifique santé est une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les étudiants en santé : obstacles géographiques et logistiques pour accéder à des formations spécialisées.

➔ Certains jeunes ne souhaitent pas rejoindre une grande ville universitaire tout de suite après le bac
➔ Certaines familles n'ont pas les moyens de prendre une location le temps d'une première année pour laquelle les abandons, les échecs sont une réalité.

Cette antenne PASS, c'est donner la même chance à tous. Les étudiants suivront les enseignements dits majeurs en distanciel. L'unique différence avec Dijon résidera sur le fait que les enseignements dits mineurs seront en distanciel. Un système de tutorat et des cours d'anglais médical seront dispensés sur site en présentiel.

Le PASS permet ensuite d'intégrer 5 filières : maïeutique ; médecine ; odontologie ; pharmacie et kinésithérapie.

Avec cette antenne, les jeunes Saône-et-Loiriens qui souhaitent faire médecine pourront le faire dans les mêmes conditions que celles proposées à Dijon. Les étudiants poursuivront ensuite leurs études à Dijon.

L'objectif initial est qu'ils puissent commencer à tisser un réseau professionnel afin de faciliter leur retour en Saône-et-Loire, d'abord dans le cadre de l'externat, puis de l'internat, et enfin pour l'installation. A terme, le but est de mettre en place le tutorat et le mentorat et de créer une Maison des étudiants en santé sur ce même site pour compléter l'offre de soutien aux étudiants et contribuer à renforcer le lien entre les différents acteurs de la santé.

L'ouverture de cette antenne PASS est le fruit d'une démarche volontariste du Département de Saône-et-Loire qui a fait acte de candidature auprès de l'Université de Bourgogne Europe.

➔ **Projet porté et financé à 100%
par le Département de Saône-et-Loire
715 000 € d'investissement**

Les objectifs pour les jeunes Saône-et-Loiriens

- ➔ Faciliter l'accès aux enseignements en santé
- ➔ Créer les conditions d'un retour des professionnels à la fin de leurs études
- ➔ Assurer les mêmes enseignements qu'à Dijon
- ➔ Favoriser l'innovation sociale avec l'usage d'outils numériques et des approches participatives pour répondre aux besoins des étudiants.

RAPPORT 204

HIPPOCRATE 71

Par délibération du 26 juin 2024, l'Assemblée départementale a adopté le règlement d'intervention Hippocrate71. La politique départementale de santé se construit autour d'un triptyque partenarial alliant le secteur libéral, le déploiement du Centre départemental de santé (CDS) et les partenariats avec les acteurs hospitalo-universitaires.

Le règlement Hippocrate 71 prévoit l'aide au financement de cours de Français médical, pour les communes, intercommunalités et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ayant financé les cours d'un médecin étranger, et non plus aux seuls demandeurs individuels.

➤ **Ainsi, une aide forfaitaire annuelle de 1 000 € est attribuée à la Communauté de communes de Marcigny pour le financement de cours à un médecin généraliste étranger, en contrepartie de son engagement à s'installer en Saône-et-Loire**

Le règlement Hippocrate 71 permet par ailleurs de compenser les frais de déplacement des étudiants de 1^{er} et 2^e cycles d'études en médecine, pour un stage, tant en médecine ambulatoire qu'à l'hôpital, en Saône-et-Loire dans le cadre de l'externat.

➤ **12 étudiants en 2^e cycle d'études en médecine seront indemnisés pour un montant total de 3 696 €.**



RAPPORT 101

AIDE EXCEPTIONNELLE D'URGENCE AU PROFIT DE DÉPARTEMENTS DE FRANCE POUR VENIR EN AIDE À MAYOTTE

En raison du passage du cyclone Chido le 13 décembre 2024 et des importants dégâts subis par le Département de Mayotte, en solidarité avec les Départements de France, il est décidé de procéder au versement d'une aide exceptionnelle d'urgence de 50 000 € au profit des Départements de France, sur les crédits ouverts au budget 2024.



RAPPORT 110

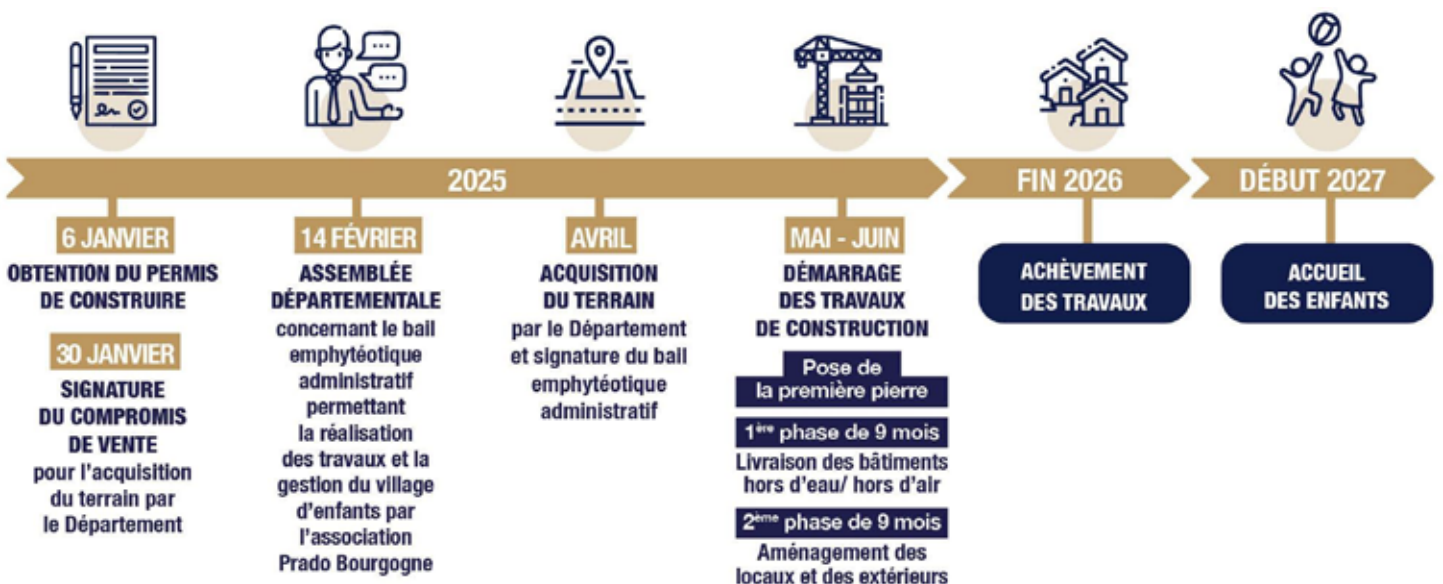
VILLAGE D'ENFANTS À SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

En 2022 : le Département vote un plan enfance ambitieux avec la création de 144 places, dont 48 en village d'enfants, 81 places pour renforcer l'offre existante et s'adapter à l'évolution des besoins des enfants et jeunes majeurs sont déjà déployées au sein du Département.

➔ La commune de Saint-Gengoux-le-National a été retenue pour accueillir le village d'enfants dont le projet est porté par le Prado Bourgogne.

➔ Il permettra l'accueil de fratries dans un environnement familial.

➔ 30 enfants et jeunes majeurs seront répartis par groupe de 6 dans 5 pavillons. 18 enfants de 0 à 6 ans seront accueillis en pouponnière.





ENVIRONNEMENT

RAPPORT 301

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Depuis 2012, les collectivités de plus de 50 000 habitants sont tenues de publier un rapport annuel sur leur politique en matière de développement durable. Ce rapport rappelle ce qu'est le développement durable et les actions de bon sens qu'il conduit à engager. Il évalue les avancées réalisées en 2024 et en mesure les impacts concrets.

Le Département de Saône-et-Loire inscrit ses actions dans une dynamique de réflexion à long terme, en intégrant des objectifs environnementaux, économiques et sociaux dans ses politiques publiques.

Les trois axes stratégiques du développement durable du Département sont :

- ➔ **Promouvoir le territoire et le bien-vivre ensemble, en garantissant un cadre de vie attractif et des services adaptés aux besoins des habitants.**
- ➔ **Renforcer la solidarité entre générations et territoires, en assurant un développement social durable et inclusif.**
- ➔ **Préserver l'environnement et améliorer la qualité de vie, à travers des engagements concrets dans la transition écologique et énergétique.**

Actions majeures conduites en 2024

Axe 1 : Territoire et bien-vivre ensemble

Le Département a poursuivi ses actions en faveur de l'attractivité et du développement local à travers plusieurs initiatives.

- ➔ **Tourisme durable** : Création de la **Cycloroute 71**, un itinéraire de 680 km favorisant les mobilités douces.
- ➔ **Culture et sport** : Soutien aux clubs sportifs, organisation de manifestations locales et encouragement à la pratique du vélo via des événements et infrastructures dédiés.
- ➔ **Commande publique responsable** : Adoption d'un **Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)**, visant à orienter les dépenses publiques vers des solutions durables et locales.

Axe 2 : Solidarité entre générations et territoires

Le Département met l'accent sur l'inclusion sociale et l'accès aux services essentiels.

- ➔ **Alimentation et santé** : Le projet **Nutribeaubon**, initié avec les habitants et professionnels de Saône-

et-Loire, vise à promouvoir une alimentation saine et accessible aux populations vulnérables.

➔ **Éducation et enfance** : Renforcement de l'accompagnement des jeunes issus de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et amélioration des conditions de restauration dans les collèges avec des produits locaux.

➔ **Autonomie et inclusion** : Lancement des **Trophées de l'inclusion**, valorisant les initiatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Axe 3 : Environnement et qualité de vie

Le Département inscrit sa stratégie environnementale dans une approche à long terme, notamment avec le Plan Environnement 2020-2030 et le Plan Celsius 2023-2030.

➔ **Préservation de la biodiversité** : Plantation de 268 000 arbres depuis 2020 et développement de nouveaux **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**.

➔ **Transition énergétique** : Rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics, notamment des collèges via le **Plan Eco-collèges 71**.

➔ **Mobilité durable** : Déploiement du **Plan Tous à vélo 2022-2025**, facilitant l'essor des mobilités douces et la création d'itinéraires sécurisés.

Perspectives et engagements futurs

Le Département ambitionne d'intensifier ses efforts pour les années à venir, avec des objectifs clairs :

➔ **Renforcer la transition écologique** en intégrant cette donnée dans ses politiques publiques.

➔ **Accélérer le développement des mobilités durables**, avec l'aménagement de nouveaux itinéraires cyclables et la modernisation des infrastructures de transport.

➔ **Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie** en favorisant l'accès aux services publics et en développant des initiatives solidaires en faveur des plus vulnérables.



Le Département, dans toutes les politiques qu'il conduit, met l'accent sur les actions de bon sens, menées dans un souci de long terme. Avec une importance particulière accordée aux impacts de chacune de ses décisions, les actions départementales poursuivies en 2024 traduisent une volonté d'agir concrètement et efficacement. Aussi bien pour la préservation de l'environnement, mais également pour le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration des conditions de vie des habitants, l'enjeu principal pour les années à venir sera de consolider les initiatives démarrées et maintenir le cap déjà bien amorcé.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr